

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 927

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 2

À l'alinéa 10, après le mot :

« risques »,

insérer les mots :

« , les responsabilités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.